

Quand faut-il payer le séjour?

PAIEMENT



Votre séjour au camping doit être payé **dans les 2 jours suivant votre arrivée.**

En cas de court séjour, le paiement doit être effectué au plus tard la veille du départ.

La caisse est ouverte **de 8h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00.**

En dehors de ces horaires, il n'est pas possible d'effectuer des paiements.

Comment fonctionne le check-out le jour du départ ?

NETTOYAGE



Nous vous prions aimablement de jeter tous les **déchets** dans les points de collecte prévus à cet effet, que vous trouverez aux stations de déchets indiquées sur le plan du camping.

L'hébergement doit être **laissé propre et en bon état**, tel que vous l'avez trouvé à votre arrivée. **L'inventaire, la cuisine, la vaisselle, la salle de bain et le sol doivent être nettoyés.**

Si vous choisissez de payer le **nettoyage de fin de séjour**, nous vous rappelons que la vaisselle, les ustensiles de cuisine, l'évier et la cuisinière à gaz doivent dans tous les cas être nettoyés par vos soins.

Quels éléments doivent être restitués ?

OÙ DOIS-JE ALLER ?

Le check-out doit avoir lieu entre 8h00 et 10h00.

Nous vous prions de vous rendre **au dernier guichet des comptoirs de check-in** (indiqué par une flèche sur la photo ci-contre) et de remettre les éléments suivants :

1. La clé de l'hébergement ;
2. La carte de climatisation (si elle vous a été remise) ;
3. Toutes les PAYCARD reçues.

Le solde restant sur les cartes sera immédiatement remboursé au guichet.

Le remboursement se fera en espèces. Il n'est pas nécessaire de passer par la caisse ;

Après inspection de l'hébergement, la caution sera remboursée en espèces.

Le séjour au camping est autorisé jusqu'à 12h00.



1.



2.



3.



4.

